

Bimont – commune de Saint-Marc-Jaumegarde – parcelle AB26 appartenant à la concession régionale du Canal de Provence – surface gérée par la Métropole Aix-Marseille-Provence, Direction Grand Site Concors Sainte-Victoire et Espaces Naturels

Légende

- Parcelles cadastrales de Saint-Marc-Jaumegarde
- Parking Bimont géré par la MAMP – 1,12 ha
- Parcelle cadastrale section AB n° 26

0 50 100 150 200 250 m